

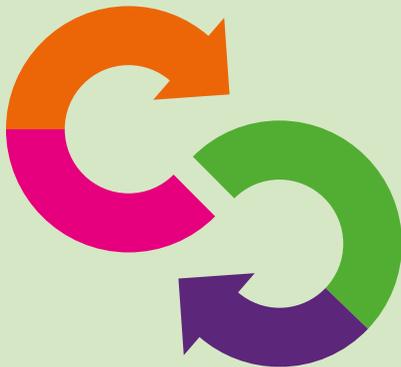
# f'in mmmon

La coopérative de  
financement créée  
**par** l'économie sociale  
**pour** l'économie sociale



➔ Vous souhaitez développer vos activités en faisant appel à un outil coopératif de financement qui vous ressemble ?

F'in Common est une coopérative de financement qui s'adresse uniquement aux entreprises d'économie sociale. Il vous permet de développer vos activités sans aller à l'encontre de vos valeurs.



## Les raisons de faire appel à F'in Common :

- F'in Common vous permet de **diversifier** facilement vos sources de financement.
- Avec F'in Common, vous vous financez grâce à une entreprise de l'économie sociale **en adéquation avec vos valeurs**.
- Vous **facilitez** le développement d'un outil de financement qui **renforce l'autonomie de l'économie sociale**.
- F'in Common met en lien et crée de la **solidarité entre les citoyen-ne-s investisseur-euse-s et les organisations emprunteuses**.

## Obtenir un financement auprès de F'in Common en 5 étapes

1. Nous décrire votre besoin de financement pour votre projet;
2. identifier un organisme co-financeur et obtenir une offre de crédit;
3. demander à F'in Common un financement aux mêmes conditions;
4. avoir obtenu le label Finance solidaire ou être en cours de labellisation (pour en savoir plus : [www.labelfinancesolidaire.be](http://www.labelfinancesolidaire.be));
5. devenir membre de la coopérative en souscrivant pour 500 euros de parts.



## Les plus de F'in Common

### ➔ Un mécanisme de garantie solidaire

Une structure qui emprunte pour la première fois contribue à une réserve de garantie commune qui permet de faire face à d'éventuels impayés des entreprises emprunteuses de la coopérative.

Une seconde garantie fournie par la Fondation pour les Générations Futures ajoute une sécurité supplémentaire.

### ➔ Un avantage financier en cas de deuxième prêt

Après le remboursement d'un premier prêt, une entreprise peut en solliciter un second. Si F'in Common n'a pas eu à faire face à des impayés, la réserve est intacte. Il n'est pas nécessaire de l'approvisionner à nouveau et le taux d'intérêt du second prêt s'en trouve réduit.



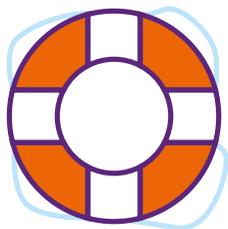
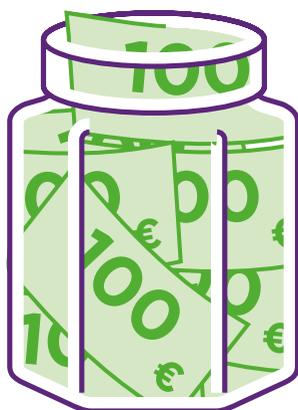
## Concrètement, comment ça fonctionne ?

# f'in common

En tant qu'entreprise de l'économie sociale, F'in Common vous propose UN CRÉDIT



Les investisseur-euse-s achètent une ou des PART(S) DE LA COOPÉRATIVE



Les intérêts payés par les entreprises financées par F'in Common alimentent une RÉSERVE COMMUNE D'ARGENT qui constitue une garantie mutuelle en cas de défaut de paiement.



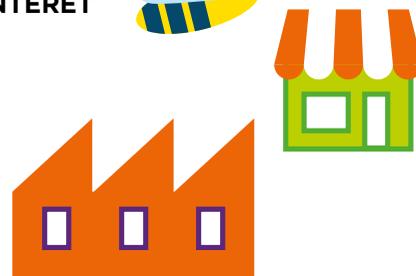
1 %

Les coopérateur-ric-e-s reçoivent des DIVIDENDES

(Sous réserve que la coopérative soit bénéficiaire et que l'assemblée générale approuve cette affectation du bénéfice.)



Vous REMBOURSEZ votre crédit AVEC UN INTÉRÊT





## Qui sommes-nous ?

- ➔ des citoyen·ne·s
- ➔ des organisations de l'économie sociale
- ➔ les organisations expertes sur des questions sociétales

## Quelques chiffres :

- + de 450 coopérateur·rice·s
- + de 290 000 euros de capital social
- + de 15 000 euros dans la réserve de garantie commune

## Nous contacter :

[www.fincommon.coop](http://www.fincommon.coop)

info@fincommon.coop

Rue Botanique 75, 1210 Bruxelles

**Financité**

